

La Procréation Médicalement Assistée En Plein Essor En Algérie

La stérilité enfin contournée

La naissance de plus en plus de bébés grâce aux techniques de la procréation médicalement assistée a encouragé et redonné espoir à des centaines de couples souffrant de l'infertilité.

Le procédé est devenu aujourd'hui pratique courante dans les différentes structures privées implantées à travers le pays. Ces huit centres enregistrent globalement les taux de réussite avoisinant les 25% à 30%, ce qui n'est pas loin des normes et des résultats réalisés au niveau international. Si les spécialistes en la matière maîtrisent aujourd'hui les techniques, telles que la fécondation in vitro, la stimulation ovarienne, la micro-injection, les candidats (les couples), par contre, rencontrent d'énormes difficultés pour assurer leur prise en charge.

Les traitements prescrits coûtent excessivement cher et ils ne figurent pas sur les listes des médicaments remboursés. Le procédé, la fécondation in vitro, n'existe pas également dans les chapitres des « pathologies » pris en charge par la Sécurité sociale. Ce qui met les prescripteurs devant une situation gênante. Ces derniers sont également confrontés aux difficultés d'approvisionnement en produits (médicaments et matériels) inexistant en Algérie. Lesquels doivent être acheminés de l'étranger mais avec des précautions très rigoureuses. « Ce sont des produits qui nécessitent un conditionnement très spécifique et qui ont une durée de péremption très courte. Il serait plutôt souhaitable qu'une structure centrale soit installée en Algérie pour une commercialisation au niveau local », a déclaré docteur Nedir Cherif, président de l'Association nationale des centres de PMA qui vient tout juste de voir le jour. Cette association a aussi pour objectif de promouvoir cette spécialité qui est la procréation médicalement assistée et la défense des droits des malades pour la réussite des techniques pratiquées. Ce qui peut se traduire par une disponibilité des médicaments indispensables, leur remboursement par la Sécurité sociale, un éventuel remboursement par le centre d'une tentative échouée et sur le plan de l'éthique. « Il faut savoir qu'on doit répondre à la condition qui est l'obligation de moyens et l'obligation de résultats », a-t-il ajouté. Il soulignera que cette association a aussi pour objectif de sensibiliser les pouvoirs publics, en particulier le ministère de la Santé pour que les professionnels soient associés à toutes les décisions ayant trait à la PMA. Le vide juridique en matière de « gestion » de certaines techniques de cette activité pose également problème. Le docteur Nedir fait référence à la congélation embryonnaire. L'aspect scientifique n'est pas, par ailleurs, négligé. Des rencontres autour du thème seront organisées. Une manifestation scientifique internationale, les 2es journées de la clinique Feriel à laquelle prendront part des spécialistes de renom, aura lieu à Alger en février prochain

Par Djamilia Kourta

600 Naissance à Annaba

Entamée il ya quelques années, la procréation médicalement assistée (PMA) a pris un réel essor à partir de 1999 avec l'ouverture du premier centre en Algérie de PMA à la clinique El Farabi (Annaba); Mais c'est la naissance de Abdelkader le 27 septembre 2000 qui suscitera une bouffée d'espoir chez les couples atteints de stérilité.

Depuis, la liste s'est allongée. Elle atteint en 2005, 600 naissances de bébés biologiques, résultat de la fécondation in vitro (FIV) à la clinique El Farabi.

Dans cette course dont le plus souvent dépend l'avenir d'un couple, selon le docteur Aïssaoui Nacerredine, gynécologue et spécialiste de la reproduction humaine dont il est le 1er initiateur en Algérie, la clinique El Farabi occupe le 1er rang de la recherche en la matière.

Il s'agit d'une révolution médicale très importante à laquelle est venu s'ajouter le dépistage des malformations génitales dès la conception. Les spécialistes de cette clinique ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. L'acquisition de techniques de pointe telles que la micro-injection ou l'insémination intra utérine du sperme du conjoint (LAC) figure dans leur arsenal d'intervention.

Ces techniques sont à l'origine des succès enregistrés dans des cas sévères de stérilité masculine contournée grâce au prélèvement des spermatozoïdes à partir des testicules ou par éjaculation rétrogradée (urinaire). « Depuis la naissance de notre premier bébé biologique en 2000, nous avons avancé à grands pas pour arriver aujourd'hui à la création du premier centre algérien de cytogénétique. L'étude des chromosomes du fœtus permet de prévoir toute malformation à risque sur le futur bébé et d'en informer le couple sur la nécessité d'avorter. Il faut savoir qu'en France, seuls 6 centres sur 100 spécialisés pratiquent la cytogénétique », explique le Docteur Aïssaoui. Dans les multiples actions de sensibilisation des couples stériles engagées par la clinique El Farabi et dans les recherches fondamentales ou appliquées de ses spécialistes de la PMA, l'on n'évite pas la question des cas sévères, notamment des patients à éjaculation rétrograde comme le mélange du sperme à l'urine via la vessie.

Véritable cheville ouvrière de toute la PMA à El Farabi, le Docteur Amari, biologiste, estime que cette pathologie est particulièrement relevée chez les diabétiques. « Nous l'avons prise en charge au moyen d'une ponction du sperme à partir de la vessie pour entamer la première phase de fécondation par injection (ICSI) dans l'ovule de la femme. Cette opération est précédée d'une sélection en laboratoire des embryons via un utérus artificiel. A l'issue d'une période de 6 jours, le meilleur embryon sera transféré in utero pour un début de grossesse », a-t-il précisé.

Toute cette réussite de la clinique El Farabi qui a donné aux couples stériles le bonheur d'enfanter, afin d'éviter pour bon nombre d'entre eux le divorce pour cause de stérilité, ne s'est pas faite sans difficulté, notamment sur le plan de la disponibilité sur le marché national de certains médicaments et autres produits incontournables pour la réalisation de la procréation médicalement assistée. Les réactifs y figurent, car pratiquement introuvables nécessitant de recourir parfois à des importations plus ou moins hasardeuses. L'autre difficulté réside dans le coût de l'opération.

Ne figurant pas sur la liste des remboursements de la Caisse nationale des assurances, la PMA n'est pas à la portée de toutes les bourses des couples atteints de stérilité.

Par M.F Gaidi

El Mawloud, pour les naissances miraculeuses

La vue d'une salle d'attente du centre de procréation médicalement assistée (PMA) d'Oran remplie, autant la matinée à partir de 8h qu'en fin de journée, peut s'avérer trompeuse. Les techniques de pointe utilisées ici restent méconnues et El Mawloud, nom de baptême de cette PMA située à la rue Bouzeboudja (ex-Roland Garros) de Maraval, a les moyens humains et matériels de prendre en charge davantage de demandes, selon les dires des ses gestionnaires.

Entre août 2004, date de réalisation de la première fécondation in vitro (FIV) et jusqu'à aujourd'hui 120 cas ont été traités.

L'idée d'un tel centre, unique pour la région ouest, a d'abord mûri dans la tête du docteur Belmahi-Benzeguir, médecin spécialiste en embryologie et en biologie de la reproduction. «J'ai reçu une formation pointue à l'étranger (Bordeaux) et je suis spécialiste en histo-embryologie et c'est cette formation dans un domaine qui a beaucoup évolué en Europe qu'une première idée d'ouvrir un laboratoire m'est venue à l'esprit», raconte-t-elle, pour évoquer ensuite les premières réticences exprimées, dit-elle, par certains barons de la corporation médicale qui ont généré des problèmes d'ordre administratifs au début. L'idée a évolué et c'est grâce à une collaboration avec le docteur Chalabi, spécialiste en gynécologie obstétrique, que le centre a vu le jour en 2004.

Rencontrés sur les lieux, les deux spécialistes évoquent d'abord la suspicion dont est victime la femme stérile dans notre société. Un couple sans enfant, à cause des pressions familiales, vit particulièrement mal le problème de cette carence de fertilité. «Les gens partaient à l'étranger avec tout ce que cela entraîne comme dépenses liées au voyage, aux frais de séjour, sans compter le tarif de la prestation, le tout pour un résultat dont les chances de réussite se situent entre seulement 25 et 30 %», atteste-t-on.

Les tarifs pratiqués ici ne seront pas divulgués, mais cela revient nettement moins cher, assure la responsable du centre, qui résume l'activité à la pratique de l'insémination intra-utérine, de la fécondation in vitro conventionnelle pour traiter des cas de stérilité féminine et de la FIV ICSI, une abréviation de l'injection intra-cytoplasmique des spermatozoïdes pour ce qui concerne la stérilité masculine.

Ces manipulations ne se font pas sans soulever certaines interrogations de la part des couples pris en charge. «Les gens nous demandent par exemple si cette pratique est halal ou haram (péché)», confient-ils, en expliquant que pour de tels cas de préoccupations d'ordre religieuses, «la réponse consiste à dire que l'agrément accordé par l'Etat est en soi une garantie». Les questions posées ne sont pas seulement motivées par des considérations religieuses. Ainsi, il arrive que des époux, soupçonneux, veuillent simplement savoir si les spermatozoïdes sont réellement les leurs. A ce sujet, hormis le fait que les banques de sperme sont inexistantes et interdites en Algérie, le docteur Chalabi fait remarquer que cette préoccupation vient du fait qu'«un tel procédé est vite assimilé à un acte d'adultère».

Du moins par certains, parce que d'autres, assure-t-on, ont formulé ce type de demandes. Même chose pour le cas du choix du sexe de l'enfant, une pratique interdite également en Algérie.

On atteste ainsi que des gens libérés des scrupules religieux qui ont les moyens n'ont pas eu d'autre choix que d'aller à l'étranger. Sinon, en attendant que la législation évolue, comme cela a été le cas en Jordanie (pourtant pays musulman) par exemple, les gens qui se présentent à El Mawloud sont suivis pendant un mois et demi, plus si ces derniers ne se présentent pas avec les analyses préliminaires.

Un enfant n'a pas de prix et, pour certains couples, le passage au centre représente l'intervention de la dernière chance même si les prix pratiqués, avouent-on ici, ne sont pas à la portée du simple citoyen. «Nous avons eu à traiter le cas d'un couple qui a attendu en vain pendant 20 ans !», confie le docteur Benmahi. Pour des cas comme celui-la, cela relève du miracle, scientifique, bien sûr.

Par Djamel Benachour

El Watan Diamanche 29 janvier 2006